



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

TABLEAU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 14 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de Boulieu-Lès-Annonay, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 08 septembre 2022

Présents : Rémi CACHAT, Agnès de RETZ, Mikaël DUBICKI, Christelle ETIENNE, Cécile GRANGER, David JURDIC, Viviane LASCOMBE, Pamela LUCA, Thierry MAISONNIAL, Laurence MOLARD, Eric MONTIBELLER, Marlène POULENARD, Martine ROUMEZY, Olivier ROUSSAT, Benjamin SERVE, Cindy VIALETTE

Absents excusés :

Jean-Marc LOTHEAL (pouvoir à Damien BAYLE)

Christophe REY (pouvoir à Agnès de RETZ)

Numéro	Objet	Vote
2022-051	Acquisition d'un ouvrage réformé du réseau d'eau potable à l'Euro symbolique	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-052	Signature d'une convention « Lire et faire lire » avec la ligue de l'enseignement Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-053	Demande de subvention auprès du Département d'Ardèche pour la réfection de la chaussée route de Combes	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-054	Marché de travaux alloti pour la réhabilitation d'un bloc sanitaire de l'école St Exupéry : signature d'avenants aux lots n°2 menuiseries intérieures peinture, n°3 carrelages faïences, n°5 revêtement de sol	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-055	Modification du tableau des effectifs du personnel communal	Délibération adoptée à l'unanimité
2022-056	Accueil d'un apprenti – Dérogations aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés de moins de 15 et de moins de 18 ans	Délibération adoptée à l'unanimité

Affiché et mis en ligne le 16 septembre 2022

Le Maire, Damien BAYLE

La secrétaire L. MOLARD

